

Créer un rapport de confiance

Autor(en): **Mahler, Per**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **11 (2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Croissants chauds sur le porte-bagage

Christoph Müller. De nombreux jeunes ne se servent plus de leur vélo – s'ils en ont encore un: la part du trafic cycliste a reculé de près de 50 % entre 1994 et 2005 selon le rapport «Mobilité des enfants et des adolescents», rédigé en 2008 par Daniel Sauter. Comment pouvons-nous dès lors encourager nos élèves à remonter sur leur vélo?

Maigre consolation: cette diminution des déplacements en vélo est moins marquée sur le chemin de l'école que lors des loisirs. Nombre de ces trajets de loisirs parcourus au moyen de véhicules motorisés sont inférieurs à trois kilomètres et sont donc une distance propice aux deux-roues.

Durant la même période, entre 1994 et 2005, le nombre d'accidents mortels à vélo a chuté, contrairement à celui des blessés. Les cyclistes sont-ils plus maladroit? Rouler à vélo est-il une activité dangereuse? A notre grand dam, toutes les personnes qui ont remis leur vélo ne se déplacent pas à pied dorénavant. Cela ne concerne qu'une minorité d'entre eux, les autres ayant recours à une solution motorisée, soit les «mamans-taxis», soit les transports publics. Cette évolution n'est pas sans poser un problème du point de vue salubre.

Trêve de défaitisme! Nous souhaitons croiser sur la route de nombreux cyclistes bien visibles et compétents, des conducteurs de véhicules attentifs, pleins d'égards et compréhensifs. Nous souhaitons bénéficier d'une infrastructure routière cohérente et sûre pour la pratique du vélo dans les villes et les agglomérations, ainsi que des places de parc pour vélos protégés

dans le périmètre des écoles. Ce premier vœu peut être exaucé par les maîtres de sport et les autres enseignants s'ils prennent en main le cahier pratique de ce numéro et mettent ce thème au programme du prochain trimestre. Afin de susciter le plaisir de rouler à vélo auprès des enfants en âge de scolarité, non seulement au travers de petits jeux ludiques dans la cour de récréation, mais surtout au quotidien: sur le chemin de l'école ou de l'entraînement, pour aller au cinéma ou chercher les croissants, pour prendre l'air de la campagne. Et les écolières et écoliers peuvent motiver leurs parents à abandonner leur voiture le temps d'une balade familiale à la force des muscles – le casque sur la tête, évidemment! ■

Christoph Müller est conseiller Sport au bpa – Bureau de prévention des accidents. Amoureux de la petite reine, il se rend à vélo à son lieu de travail par toutes les saisons, la tête protégée par un casque.

Contact: c.mueller@bfu.ch



Créer un rapport de confiance

Per Mahler. L'éducation physique et sportive à l'école joue un rôle primordial dans le développement de l'enfant ainsi que du point de vue de la santé publique.

Deux observations découlent de ce constat: premièrement, l'utilisation du certificat médical de dispense de gymnastique scolaire doit être faite avec beaucoup de discernement; deuxièmement, l'éducation physique et sportive doit faire un effort particulier pour intégrer tous les enfants, même ceux qui sont porteurs de problèmes de santé ou de handicaps.

A ce titre, il est important de créer un rapport de confiance entre l'établissement scolaire, le maître d'éducation physique, l'élève, les parents et le médecin. Malheureusement, le certificat médical se retrouve parfois au centre d'une mésentente, dont les origines sont multiples: il peut s'agir d'un règlement scolaire peu clair, voire mal appliqué en ce qui concerne les certificats médicaux, de l'absence de motivation d'un élève et/ou des parents, de cours inadaptés aux possibilités de l'élève, de l'influence de la note de gymnastique sur la moyenne scolaire ou d'un manque de compréhension de la part du médecin praticien.

Les cours d'éducation physique et sportive sont, à ce jour, trop souvent perçus comme une branche mineure, avec pour corollaire, l'idée que la présence est facultative. Dans ce contexte, le médecin est fréquemment confronté à un élève démotivé – soutenu dans sa démarche

par un parent – pour lequel il est très difficile de poser un diagnostic. L'encourager à reprendre l'éducation physique et sportive devient alors une tâche laborieuse.

Il serait souhaitable que des cours de rattrapage individualisés adaptés aux élèves ne pouvant suivre le cycle normal soient mis sur pied, afin de permettre un réajustement de leurs capacités et une réintégration progressive dans le cursus habituel. Il est également important que les cours d'éducation physique et sportive soient variés et ludiques de telle manière à maintenir l'intérêt de l'élève et à l'encourager à participer.

Si toutes ces conditions sont réunies aux niveaux scolaire et médical, le certificat médical devrait être uniquement réservé aux enfants présentant des maladies ou des problèmes sévères, excluant toute activité physique. ■

Per Mahler est médecin-responsable du Centre de mobilité et d'exercice du Service de santé de la jeunesse du canton de Genève.

Contact: per.mahler@etat.ge.ch